

LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FEDERATION ANARCHISTE

Cinquante-cinquième année. — N° 227

VENDREDI 5 MAI 1950
LE NUMERO : 10 francs

Internationale Anarchiste

Fondé en 1895
par Louise MICHEL
et Sébastien FAURE

Faute de mieux
on veut revenir
à l'arbitraire
obligatoire

L'HOMME RÉVOLUTIONNAIRE

LA situation sociale et politique présente effraye de nombreux pseudo-intellectuels. Certains s'abandonnent à un fatalisme désespérant, d'autres, plus rigoureux, affirment que rien n'est perdu grâce à la réalité permanente de l'homme. Ce qui ne signifie rien. Si les premiers ont tort de s'installer dans un quotidien dont ils acceptent implicitement l'aboutissement stupide, les seconds dépensent en vain une précieuse énergie. Et les deux symbolisent un intellectualisme étranger aux possibilités de réaction d'une société lancée vers le gouffre.

Isoler l'homme de son milieu c'est répondre par une abstraction spirituelle à l'abstraction bureaucratique. Voilà ce qui nous plonge dans la perplexité tant il est vrai que l'homme devient insaisissable si l'on ne sait en même temps les normes sociales qui le tiennent. Et c'est pourquoi le retrouver n'est pas à la mesure de quelque affirmation sur sa permanence, encore moins à celle de l'idéologie politique, mais à la mesure de la lutte incessante pour l'abolition d'institutions dont la malaisance n'est plus à démontrer. Ainsi se découvre au cœur du problème l'impératif révolutionnaire et l'obligation où se trouve chacun d'accepter sa ruine et sa mort ou d'accepter le combat.

La réalité permanente de l'homme considéré sous cet angle prend alors toute sa signification. Les classes, les revenus différents, les traditions, les hiérarchies tombent comme des feuilles mortes autour de ceux qui acceptent ce combat. L'homme est retrouvé, c'est l'homme révolutionnaire.

Nous avons toujours maintenu que les peuples n'ont pas à prendre partie dans la querelle qui oppose les diplomates et les stratèges de Moscou à ceux de Washington. Et de bons esprits de nous reprocher une neutralité qui ne saurait nous éviter d'être broyés en cas de guerre.

Mais il ne s'agit pas d'être neutres car les neutres sont ceux qui partent à la tuerie comme bestiaux à l'abattoir.

Il s'agit de choisir : ou s'abandonner au courant des événements qui risquent de nous mener droit à une conflagration planétaire et imiter les troupes disciplinées des deux camps affrontés ou opposer la révolution au délit collectif.

Il faut prendre parti, le parti de la révolution non avec des mots, avec des proclamations, des gestes symboliques et isolés qui ne résolvent rien, mais par le combat contre les causes mêmes de la guerre : l'inégalité sociale et l'autoritarisme.

La seule force capable d'enrayer le monstrueux destin que l'on nous prépare est l'apparition dans un pays stratégiquement important — et nous pensons à la France — d'une organisation sociale du type libertaire. La conséquence d'un tel bouleversement aurait des répercussions incalculables non seulement dans les chancelleries mais surtout parmi les peuples.

En effet les Soviets et les U.S.A. auraient un intérêt commun à écraser la révolution sociale, car pour les premiers elle serait un démenti éloquent à l'imposture étatique, pour les seconds elle priverait la zone atlantique d'un pays devenu d'autant plus important que son exemple risquerait d'être imité ailleurs, en Italie, voire en Espagne. Et seuls les naïfs pourraient alors s'étonner de voir les deux colosses joindre leurs efforts pour essayer d'enrayer le « fléau ». Mais seraient-ils se démasquer ainsi ? Ne serait-ce provoquer au contraire des soulèvements, une renaissance spontanée et massive de l'internationalisation ? Les problèmes que poseraient alors le maintien du système capitaliste et du bolchevisme seraient tels que les menaces de guerre disparaîtraient.

La guerre sociale seule riposte efficace à la guerre demeure donc le dernier espoir des hommes. Et c'est pourquoi l'homme ne peut affirmer aujourd'hui sa permanence.

LIB

REDACTION-ADMINISTRATION
Robert JOULIN, 145, Quai de Valmy
Paris-10^e C.C.P. 5561-76

FRANCE-COLONIES

1 AN : 500 FR. — 6 MOIS : 250 FR.

AUTRES PAYS

1 AN : 750 FR. — 6 MOIS : 375 FR.
Pour changement d'adresse, joindre
25 francs et la dernière bande.

LE GOUVERNEMENT COMPLICE DU PATRONAT

SALAires

L'Etat-Patron contrôlant quarante pour cent de l'économie ne peut se désintéresser du problème des salaires. Il se retrouve bon gré malgré du côté du patronat et avec d'autant plus de poids que l'Etat-Financier, lui, s'oppose à un nouveau palier de hausse qui jetterait bas toute sa politique dite « d'équilibre ». Et c'est pourquoi nous voyons réapparaître l'arbitrage obligatoire repoussé, il n'y a pas si longtemps, par le Parlement. L'idée gagne du terrain et connaît déjà la faveur de M. Bacon. Ainsi ce qui hier ne valait rien, se pare soudain de vertus nouvelles, et en attendant que l'on nous explique comment les salaires pourront être déterminés par la productivité, l'Etat, secondé par des « représentants » ouvriers triés sur le volet, arbitrera les conflits. Voilà donc la dernière trouvaille. Elle est de taille, ne nous y trompons pas.

LE problème des salaires et des prix est en permanence sur la scène politique. Devenu encombrant au possible, le gouvernement est de plus en plus tenté de le résoudre par la force, c'est-à-dire au bénéfice de l'Etat et du Patronat. Après un dirigisme qui ne favorisa que les classes possédantes, on est revenu au libéralisme avec les conventions collectives qui, de l'aveu même de M. Bacon, ministre du Travail, sont un échec à peu près complet. D'autre part, la comédie s'éternise autour de la fixation du salaire minimum et du minimum vital, deux choses différentes, paraît-il.

par ERIC-ALBERT

Si l'arbitrage obligatoire est voté, (et pour peu qu'un gouvernement nettement réactionnaire soit au pouvoir) alors la grève aura trouvé ce fameux « cadre des lois » que la Constitution n'a pas formulé. L'obligation de soumettre les différends sociaux à un arbitrage officiel qui sera nécessairement partisan (sinon le gouvernement n'en voudrait pas) sera une atteinte directe

par cette véritable loi scélérate, s'abattra plus durement que jamais.

Paralysé par leur orthodoxie financière et économique, soucieux de maintenir les privilégiés, le budget de guerre, de prolonger la tuerie d'Indochine, voulant éviter une hausse des prix qui porterait un préjudice considérable aux exportations, sources de dividendes importants, le gouvernement, et derrière lui le parlement, entend conserver le statu quo. Et il veut tourner l'impossibilité de résoudre le problème des salaires au moyen de la force.

Le jésuitisme du M.R.P., la lâcheté des chefs socialistes, l'esprit réactionnaire de la droite, et brochant sur le tout, le désir commun à tous de se conformer aux volontés de Truman, accélèrent le glissement de la tendance politique vers un néo-dirigisme social qui impose un patronat rendu combattif par la dislocation des forces ouvrières. Nous nous achéminalons vers un système libéral pour les prix, libéral pour les possédants, et tyannique pour les travailleurs.

Au moment où de toute part l'on s'efforce de généraliser le travail aux pièces, que certains décorent du nom de productivité, le gouvernement stocke le beurre afin de maintenir les hauts cours, envisage une hausse massive sur le gaz, sans doute aussi sur les tarifs de la S.N.C.F. D'autre part, il s'apprête à des économies dont l'instruction publique doit supporter l'atteinte la plus grave, alors qu'il n'est nullement question d'écorner un tant soit peu l'énorme budget de guerre et que l'on a « oublié » les mille milliards dilapidés par ces « Messieurs », ainsi que nous l'a révélé,

il y a plus d'un an, le rapport de la Cour des Comptes.

Contradictions qui s'expliquent, si l'on distingue, dans la politique des salaires, la volonté de promouvoir une nouvelle classe de travailleurs qualifiés et bien rémunérés grâce à un travail harassant où toute notion de limitation horaire serait éliminée. Ainsi atteindrait-on deux buts. Premièrement : provoquer une sorte de scission entre ces travailleurs (stakanovistes nouveau genre) et le reste d'une population laborieuse domptée par l'arbitrage obligatoire et tenue dans un état voisin de la misère. Secondement exporter les surplus, inventables à l'intérieur à cause du bas niveau des salaires, et s'assurer une place satisfaisante sur les marchés internationaux. Ajoutons que cette politique permettrait encore d'assurer au frappeur la stabilité, au budget l'équilibre, au patronat de larges bénéfices.

En bref, la tendance qui se dégage d'une analyse même sommaire de la conjoncture économique et sociale est la volonté de sacrifier les travailleurs à l'exportation, afin que le Plan Marshall venant à expiration, la France puisse se suffire à elle-même.

Mais nous savons qu'en vérité, cela n'est qu'un prétexte. A qui fera-t-on croire que nos exportations puissent balancer nos importations ? Il y a bien longtemps que la balance du commerce extérieur est déficitaire, surtout dans la zone dollar. Seule en Europe, l'Angleterre est créditrice en dollars (40 millions), mais au prix d'une politique d'austérité dont les ouvriers ont fait et continuent à faire les frais.

Sans doute veut-on en France imiter Sir Stafford Cripps, et profiter de l'occasion pour écraser définitivement les revendications les plus élémentaires, provoquer une renaissance de la loi d'airain, réduire les producteurs à l'état de robots.

Plus que jamais, devant cette menace, devant l'autre menace, la guerre, l'action révolutionnaire, l'action gestionnaire s'imposent si nous ne voulons pas voir s'établir un système qui n'aura plus rien à envier à celui de Staline ou de Franco.

Autour des forces qu'éveille la tragédie sociale

par ZINOPoulos

ES circonstances sociales montrent clairement que nous nous dirigeons à grand pas vers une impasse. Le gouvernement est impatient d'appuyer sur la gâchette chaque fois que les revendications ouvrières l'arrachent de sa somnolence ; De Gaulle, le dictateur, attend son heure, espérant que la décomposition du régime lui livrera la chambre aux machines du pouvoir. Les staliniens qui flétrissent le mot de communisme utilisent les misères ouvrières comme autant d'armes de combat pour arriver à leurs fins :

Donner à Staline ou à ses successeurs un nouveau fleuron pour sortir la couronne de l'Empire « socialiste ».

2^e Unité d'entreprise ; 3^e Propriété sociale. Aux organisations ouvrières syndicalisées de régler ces trois questions essentielles qui représentent le triangle sur lequel va se poser la nouvelle armature sociale.

La direction fédérale implique la gestion ouvrière des entreprises et la coordination de ces entreprises faites par un conseil fédéral rassemblant tous les délégués d'entreprise. De ce fait ce conseil fédéral prend la direction économique de l'industrie et statue non pas d'après des bases démagogiques, mais sur des bases techniques, de la fixation de la durée de travail et du chiffre des traitements. Ainsi sera très rapidement réglée la question du chômage, la question des salaires, la question des retraites.

Cette façon d'organiser l'industrie trouvera son équivalent dans l'agriculture, débouché traditionnel, réservoir de matières premières et de denrées alimentaires, déversoir de produits industriels. Dans les premiers temps de la gestion ouvrière nous laissons le prix des produits au même niveau, seulement les dividendes des sociétés anonymes, les appontements substantiels des conseils d'administration, serviront à éléver le taux des salaires. De ce fait avec le moins de difficultés, nous passons la période névralgique et dangereuse où il faut que les travailleurs aient le plus de satisfactions pour avoir le cœur de faire face aux assauts violents de l'Etat qui montrera rageusement les dents et fera l'usage maximum de sa force.

Pour ce qui est de la création de l'unité d'entreprise, entendons par là que nous brisons le caractère concurrentiel de la production capitaliste, nous récupérons en conséquence les forces qui se perdent dans la lutte que se livrent une multiplicité d'entreprises, pour survivre.

Les comités syndicaux gèrent les entreprises, le comité fédéral unifie leurs activités dans l'ensemble industriel sans se soucier des notions de pertes ou de gains qui sont des valeurs capitalistes.

L'entreprise ne sera plus une pépinière à dividende ou à subventions mais une fonction sociale, un instrument rendant possible la satisfaction des besoins des consommateurs.

Chaque entreprise aura ses fournisseurs en l'occurrence les fédérations spécialisées dans la fabrication de l'outil et l'extraction des matières premières et cette masse de produits à usiner, à transformer, sera livrée à crédit comme cela se fait dans le système capitaliste, pour simplifier la production. La banque syndicale escampera les marchandises des fédérations expéditrices, ainsi ces dernières disposeront de suite de la monnaie équivalente aux marchandises livrées pour payer les salaires et retenir la part devant revenir aux fonds d'investissement de l'outil.

(Suite page 2, col. 3.)

objectifs qu'ils chercheront à atteindre, et d'autre part d'harmoniser cette activité avec celle des militants œuvrant sur d'autres secteurs du Front Prolétarien, ouvriers, instituteurs, mouvements de jeunesse, etc... ceci au sein de l'organisation révolutionnaire plus large, en l'occurrence, la Fédération Anarchiste.

C'est ainsi qu'il est fortement question, à la suite des décisions de la Commission d'Economie sur le budget de l'Education Nationale, d'une « grève générale de l'Enseignement », en signe de protestation, grève qui permettra à nos camarades, tant dans le domaine de l'organisation que dans celui de l'élargissement des objectifs, d'œuvrer dans le sens révolutionnaire qui est le nôtre.

En vue de renforcer la coordination effective de notre action, nous demandons à nos lecteurs étudiants de se mettre en rapport avec nous.

S'adresser au responsable aux questions étudiantes, Commission des Jeunes, 145, quai de Valmy, Paris (10^e). En raison de l'importance du courrier suscité par notre enquête, un certain délai est nécessaire pour la réponse à nos correspondants. Il sera cependant répondu à toutes les lettres.

1^e L'ESPRIT : Education de la base par le militantisme d'une part dans la masse inorganisée, d'autre part dans les minorités actives formant toutes les organisations existantes, aussi réformistes soient-elles.

Cette éducation consiste en un « débrouillage de crâne » systématique, composé par l'explication de notions révo-

L y a plus d'un an, le 5 janvier 1949, M. Joliot-Curie, au banquet de la presse anglo-américaine déclarait en substance que jamais un communiste français occupant un poste administratif ou scientifique ne communiquerait à une puissance étrangère QUELLE QU'ELLE SOIT des informations qui ne lui appartiennent pas.

Plus tard, il fit un pèlerinage à Moscou. Ensuite, vint le congrès de Gennevilliers où il apporta son approbation entière à la motion finale : soutien inconditionnel de l'U.R.S.S., approbation qu'il appuya par la déclaration suivante :

« Jamais les scientifiques progressistes et communistes ne donneront une parcelle de leur science pour faire la guerre à l'Union soviétique... »

La première déclaration qui fut solennellement passée sous silence par la presse stalinienne avait sans doute réveillé de facheux souvenirs, notamment l'attitude si peu orthodoxe de M. Joliot-Curie à l'époque du pacte germano-soviétique. On se souvient qu'il avait dénoncé ce pacte le 31 août 1939 et signé le manifeste des intellectuels « déçus et meurtris par la volte-face qui a rapproché l'U.R.S.S. des dirigeants nazis... ».

M. Joliot-Curie, coupable donc d'une seconde « déviation », s'est vu contraint de se démentir implicitement (c'est tout ce que Staline put obtenir, la France n'étant pas encore le pays des purges). En effet, le refus de communiquer des résultats à une nation étrangère quelle qu'elle soit, s'inscrit à l'actif d'une chose : neutralité ; mais refuser de donner une parcelle de sa science pour faire la guerre contre la seule Union soviétique, c'est accepter d'autres guerres, par exemple une guerre « défensive » contre tout « agresseur » de ce pays. Si M. Joliot-Curie avait simplement ajouté à sa phrase « ...contre l'Union soviétique ainsi que contre toute autre nation », il n'y aurait pas eu d'équivoque, le savant aurait très probablement désavoué par le P.C.F. et M. Bidault contraint de s'incliner.

Nous ne voulons pas nous appesantir (Suite page 2, col. 1.)



Abonnez-vous

Nom :

Prénom :

Rue :

Lieu :

Département :

Déclare souscrire un abonnement au

Libertaire pour une durée de

6 mois (1) 250 fr.

1 an (1) 500 fr.

et vous adressez ce jour un mandat à votre C.C.P. 5561.76 Paris, Robert Joulin.

(1) Barrer la mention inutile.

LES RÉFLEXES DU PASSANT



Un événement sans précédent :

MOMO A 50 ANS

concurrence déloyale des gens de Rome. Dans la crèche, M. Léon Maurice, en disgrâce faisait l'an.

Le doyen des évêques, S.E. Marcel Cachin, de sa voix chevrotante chanta des cantiques pendant que M. Yves Farges servait (scandale !) des vins de messe.

Sous la haute autorité du « trimoine de la S.N.C.F. » composé de MM. Tournemaine, Dupuy et Crapier, un wagon-salon construit par les chemins staliens fut offert au gros Maurice. Ce qui valut à Robert Manca, député cheminot de la Sarthe, de recevoir une demande d'explication écrit pour avoir confondu le nez de Tournemaine avec le feu rouge de ce train présidentiel.

Mais l'événement qui combla de bonheur le vénérable Maurice se fut la nuit d'amour que lui offrit la Jeanne d'Arc de la religion Ste-Jeanette, qui n'en continue pas moins à être appelée « La pucelle d'Ivry ». L'événement fut télévisé par toute les radios des démocraties populaires.

Ste Jeanette était étendue dans un lit somptueux et offrait sa chair au grand cardinal, près de la couche un bénitier en or rouge orné d'une faucille et d'un marteau faisait office de lit.

Le maître, pris la sainte dans ses bras et commença à la couvrir de caresses. A ce moment, l'émission fut suspendue, le testeur des opérations devait rester strictement dans la cabine.

Lorsqu'à l'émission repris, Momu était rouge et semblait épuisé. Il se ressaisit vivement pour assister à un feu d'artifice atomique monté de main de maître par Joliot-Curie.

Et la cérémonie se termina par le sacrifice d'un traître enfermé depuis plusieurs années à Karaganda et qui fut décapité à la hache par Joliot-Curie.

M. Clément déborda alors au cri de : « Staline est grand et Maurice Thorez est son prophète. »

RAYMOND.

(1) Staline est en effet le père du peuple dont Thorez est le fils.

Autour des forces qu'éveille la tragédie sociale

ORGANISATION SIMPLIFIÉE

(Suite de la première page)

plus d'ailleurs par nécessité que par force ou persuasion,

Il sera ainsi de syndicaliser la grande culture, d'exproprier les expropriés et de remplacer les fermages, de métayages, de redevances et de loyers. Les 3 millions et plus de journaliers ne verront pas d'inconvénients à travailler en exploitation collective avec les conseils d'agronomes et de chimistes, cette terre qui héritage, donations, priviléges, ont fragménée. Leur gagne-pain souvent mal assuré actuellement, sera garanti comme un droit.

Par la même occasion, spéculation agio, vente, révete de titres, commissions, agents de change, tout cela disparaîtra et la moralité tant invoquée retrouvera ses droits.

Les banques d'affaires, les banques d'escompte à court ou à long terme, les contrats passés avec les entreprises, les opérations plus ou moins frauduleuses, toujours louches ou abusives, cet appareil complexe et tâtonnant est stoppé, les rouages utilisables, pour la syndicalisation prolétarienne de la grande industrie, sont remis en marche.

La propriété sociale permettrait de se libérer de la propriété individualiste des moyens de production.

Le Comité syndical non freiné par la question des débouchés et des besoins solvables comme c'est le cas pour le conseil d'administration capitaliste, pourrait utiliser sans obstacle les vastes moyens du machinisme, moyens stériles actuellement par l'économie capitaliste, quoiqu'il soit aiguillonné par la concurrence des marchés étrangers, en particulier, l'obligatoire à produire beaucoup à des prix acceptables, à utiliser en conséquence quelques ressources du machinisme aboutissant dans leurs mains, à transformer les salaires en dividende, les salariés en parias, les chômeurs en quinquagénaire de la charité de l'Etat. Les syndicats pourront, avec la libre disposition du sol, non paralysé par la propriété juridique, faire disparaître les taudis, cette lèpre des agglomérations urbaines, et construire sous les vues audacieuses des urbanistes, tel Le Corbusier.

Et cela s'accomplira que MM. les rétrogradés le veuillent ou non, beaucoup

y trompons pas : aujourd'hui, eux : demain, les autres : tous ceux qui refusent de participer à la course aux armements, tous ceux qui ne prennent parti ni pour l'Est, ni pour l'Ouest, et entendent combattre les impérialismes par la révolution, c'est-à-dire nous.

Jean CLARI.

NICE

Lecteurs! Sympathisants! un groupe de « jeunes syndicalistes révolutionnaires et libertaires » vient d'être fondé. Venez vous y joindre ! Vous y trouverez la libre discussion, la libre confrontation des idées. Ecrivez dès maintenant au « Libertaire » qui transmettra.

On compte 110.000 épiceries et plus peut-être depuis la « liberté commerciale » dans toute la corporation.

Les marchands de produits alimentaires.

Les marchands d'articles tout fabriqués comme vêtements, chaussures, bicyclettes, etc..

Les marchands qui vendent l'ameublement et tous les produits connexes.

Les employés de ces trois branches commerciales constitueront des comités syndicaux chargés de gérer les maisons patronales. Le Louvre, le Bon Marché, le Printemps, auront chacun un comité syndical occupant des approvisionnements, fixant les salaires, la durée de travail après une norme nationale valable dans toute la corporation.

L'unité d'entreprise fera disparaître le nombre absurde des magasins de vente convertis en percepteurs de l'Etat et facteurs de hausse des prix et les tromperies sur la qualité et la quantité n'auront plus de justification, l'étalement de gain et de perte n'étant plus une mesure économique dans un système où la production, la répartition, la distribution, seront les stades successifs d'une fonction sociale.

C'est de cette manière que se présente le projet de créer la Colonie Marie-Louise Berneri, par le pays où elle est née, par les pays où elle a vécu, par le nom qu'elle a ainsi porté dignement dans sa trop courte existence, par sa fondation d'anarchie en contact avec des anarchistes du monde entier, peut en faire exprimer le sens même de l'anarchisme international.

En lui dédiant cette expérience anarchiste, nous sommes certains de constituer un point de rencontre entre nos amis de tous les pays, qui tous, certainement auront à cœur d'aider le groupe initiateur italien.

C'est de cette manière que se présente le projet de créer la Colonie Marie-Louise Berneri, établie en Italie et ouverte aux enfants des anarchistes de tous les pays.

Nous avons la satisfaction de dire que l'idée commence à assumer des formes concrètes.

Grâce à l'effort des camarades de Romagne et d'autres parties de l'Italie, et avec l'aide du Comité Marie-Louise Berneri de Naples (qui a décidé, d'accord avec celui de Londres, de verser la somme de 75.000 livres rassemblées jusqu'à l'heure présente) on a procédé à l'acquisition d'un terrain dans la région de Cesenatico. Actuellement, on s'efforce d'y établir les bases de la Colonie, de telle façon qu'elle puisse entrer en fonctionnement le plus tôt possible, ne serait-ce qu'en effet.

Rassembler la somme de 200.000 livres, prix d'achat du terrain, a consisté en un effort considérable pour des anarchistes qui n'ont ni profits ni rentes à dépenser avec facilité.

Maintenant, il s'agit d'affronter une tâche encore plus grande : bâti. Ensuite viendra le mobilier, etc.

Le comité administrateur de la colonie pense, pour aller au plus pressé, qu'il convient de terminer d'abord une partie des bâtiments en vue du démarrage rapide de l'œuvre, quitte à compléter les années suivantes le projet total. Ce qui importe avant tout est l'installation d'un foyer bien établi, avec des tentes pour le logement des enfants et des services.

Tout ce travail demandera encore des mois et des mois.

C'est pourquoi nous envoyons cet appel à tous les militants, et à tous ceux qui comprennent l'utilité et la beauté d'une pareille initiative.

Le programme de la Colonie comporte les points principaux que voici :

1° Elle accueillera des enfants de

Eh bien, le système commercial capitaliste lui-même nous indique de quelle manière il faudra s'y prendre !

Les fédérations industrielles et agricoles organiseront des agences spécialisées dans ce travail. Agence des textiles, de la métallurgie, des mines, des denrées agricoles, etc. Séjourneront dans les pays étrangers où des échanges seront envisagés. Le personnel de ces agences, instruit des mœurs et coutumes, de la technique et de la législation des pays dans lesquels il se trouvera, pourra remplir sa tâche aussi bien que les attachés commerciaux actuels sinon mieux, et étudier les débouchés possibles dans les deux sens.

Dans ce domaine aussi, la suppression des consignataires, commissionnaires, courtiers, intermédiaires, spéculateurs, allégera le prix des matières premières et des articles importés. Nous n'assisterons plus à l'exportation de produits qui manquent aux consommateurs nationaux parce que les capitalistes trouvent sur certains marchés étrangers des prix plus intéressants.

Aussi disparaîtront les recettes de l'Etat destinées à faire des cadeaux aux grandes sociétés : droits prohibitifs à l'importation, primes à l'exportation, dumping, droits fiscaux et les mille vexations de la douane.

Les prix des produits importés en diminueront d'autant.

Voici, résumé schématiquement, ce que les techniques syndicales mises à jour pourront accomplir dans les tout premiers moments de la période transitionnelle, confondue avec la période d'affranchissement et d'agonie des forces de l'Etat et des institutions militaires.

Les fédérations industrielles et agricoles représentées dans un conseil économique national d'une part, les syndicats des communautés fédérées de l'autre, seront les vases communicants d'une activité économique et administrative dont les niveaux s'élèveront sous la poussée du progrès, de l'adaptation et du rayonnement.

GRUPPO ANARCHICO ALBA DEI LIBERI F.A.I., SAN REMO

Colonie "Marie-Louise Berneri"

JOLIOT-CURIE : Support publicitaire

(Suite de la première page)

sur l'attitude assez écoeurante de Joliot-Curie, qui en espèce d'un an a « évoluté » au même rythme que les relations russo-américaines. Et comme ce savant est en France, et qu'aux U.S.A. son crédo politique était déjà fortement entamé, il ne lui restait plus qu'à donner des gages à ceux qui demain pourraient être ses maîtres, Passons.

Ces considérations nous donnent une liberté plus grande pour stigmatiser le geste d'un gouvernement dont la sujétion aux U.S.A. ne connaît plus de limites. Depuis plusieurs mois, les pressions allaitent en augmentant ; il faut que la France calque sa conception politique de la guerre froide sur celle des U.S.A. ; il faut éliminer les Stalinistes. Le premier pas fait.

Tactique grossière, absurde, bien digne de ce totalitarisme yankee qui n'ose dire son nom ! Bidaud et son équipe sont tombés dans le panneau ; ils appartenent de l'eau au moulin de Staline.

ANARCHISTE

RÉUNIONS PUBLIQUES ET CONTRADICTOIRES

ALBI

Dimanche 7 mai, à 15 heures
Salle de la Justice de Paix

TOULOUSE

Lundi 8 mai, à 21 heures,
Salle du Sénéchal,
17, rue de Rémyat

BEDARIEUX

Lundi 15 mai, à 17 heures 30
Maison du Peuple

BEZIERS

Mardi 16 mai, à 21 heures
Maison du Peuple

MONTPELLIER

Mercredi 17 mai, à 21 heures
(Voir affiches)

NIMES

Jeudi 18 mai, à 21 heures
Petite salle du Foyer communal

AVIGNON

Vendredi 19 mai, à 21 heures
Salle de la Brasserie de l'Horloge,
premier étage

TOULOUSE

Vendredi 19 mai, à 21 heures
Café des Sports, Bd de StrasbourgDu rôle des minorités
en période de révolution

Orateur : J. P. Sieurac

TOULOUSE-ESPÉRANTO

A partir du 19 avril 1950, à 21 heures
à l'Athénée Municipal

BORDEAUX

le jeudi 4 mai 1950, à 21 heures
à l'Athénée Municipal

LA REOLE

Vendredi 5 mai 1950
Consultez les affiches

SAINT-HENRI-MARSEILLE

Les camarades habitant la Vallée de Béon doivent venir le dimanche 10 mai à 20 heures au 20, rue de la Gourmandise.

SAINT-PIERRE-DE-ZINOPOLIS

Les camarades habitant la localité que le groupe a constitué une bibliothèque et qu'ils vont s'intéresser à l'anarchisme et aux questions sociales.

SAINT-PIERRE-DE-ZINOPOLIS

S'adresser pour tout ce qui concerne la bibliothèque et le groupe à Parodi, Marseille.

SAINT-PIERRE-DE-ZINOPOLIS

Les camarades habitant la localité que le groupe a constitué une bibliothèque et qu'ils vont s'intéresser à l'anarchisme et aux questions sociales.

SAINT-PIERRE-DE-ZINOPOLIS

S'adresser pour tout ce qui concerne la bibliothèque et le groupe à Parodi, Marseille.

SAINT-PIERRE-DE-ZINOPOLIS

Les camarades habitant la localité que le groupe a constitué une bibliothèque et qu'ils vont s'intéresser à l'anarchisme et aux questions sociales.

SAINT-PIERRE-DE-ZINOPOLIS

S'adresser pour tout ce qui concerne la bibliothèque et le groupe à Parodi, Marseille.

SAINT-PIERRE-DE-ZINOPOLIS

Les camarades habitant la localité que le groupe a constitué une bibliothèque et qu'ils vont s'intéresser à l'anarchisme et aux questions sociales.

SAINT-PIERRE-DE-ZINOPOLIS

S'adresser pour tout ce qui concerne la bibliothèque et le groupe à Parodi, Marseille.

SAINT-PIERRE-DE-ZINOPOLIS

Les camarades habitant la localité que le groupe a constitué une bibliothèque et qu'ils vont s'intéresser à l'anarchisme et aux questions sociales.

SAINT-PIERRE-DE-ZINOPOLIS

S'adresser pour tout ce qui concerne la bibliothèque et le groupe à Parodi, Marseille.

SAINT-PIERRE-DE-ZINOPOLIS

Les camarades habitant la localité que le groupe a constitué une bibliothèque et qu'ils vont s'intéresser à l'anarchisme et aux questions sociales.

SAINT-PIERRE-DE-ZINOPOLIS

S'adresser pour tout ce qui concerne la bibliothèque et le groupe à Parodi, Marseille.

SAINT-PIERRE-DE-ZINOPOLIS

Les camarades habitant la localité que le groupe a constitué une bibliothèque et qu'ils vont s'intéresser à l'anarchisme et aux questions sociales.

SAINT-PIERRE-DE-ZINOPOLIS

S'adresser pour tout ce qui concerne la bibliothèque et le groupe à Parodi, Marseille.

SAINT-PIERRE-DE-ZINOPOLIS

CULTURE ET RÉVOLUTION

Les classiques
de l'anarchisme

BAKOOUNINE

Les quelques pages que nous avons extraites du « Préambule pour la seconde livraison de l'Empire Knouto-Germanique et la Révolution sociale » résument admirablement la pensée de Bakounine sur le socialisme libertaire et le socialisme autoritaire. Ecrite en 1871, elles conservent, ainsi que beaucoup d'autres de notre grand devancier, une valeur permanente. Elles permettent aussi de constater que Bakounine, loin d'être l'apôtre de la « destruction universelle », comme l'affirment tant d'imbéciles genre Hélène Isopolsky, était un constructeur dont le sens humain peut difficilement être surclassé.

Rappelons à nos lecteurs qu'il se définissait toujours comme « socialiste révolutionnaire » ou « collectiviste révolutionnaire », et que ceux qui l'appelaient alors communistes étaient les marxistes qui représentaient, à cette époque, la tendance, déjà vieille, du socialisme autoritaire.

J suis un chercheur passionné de la vérité et un ennemi non moins acharné des fictions malfaisantes dont le parti de l'ordre, ce représentant officiel, privilégié et intéressé de toutes les turpitudes religieuses, métaphysiques, politiques, juridiques, économiques et sociales, présentes et passées, prétend se servir encore aujourd'hui pour l'abriter et assurer le monde. Je suis un amant fanatique de la liberté, la considérant comme l'unique milieu au sein duquel puissent se développer et grandir l'intelligence, la dignité et le bonheur des hommes; non de cette liberté toute formelle, octroyée, mesurée et réglementée par l'Etat, mensonge éternel et qui en réalité ne représente jamais rien que le privilège de quelques-uns fondé sur l'esclavage de tout le monde; non de cette liberté individualiste, égoïste, mesquine et fictive, proclamée par l'école de J.-J. Rousseau, ainsi que par toutes les autres écoles du libéralisme bourgeois, et qui considère le soi-disant droit de tout le monde, représenté par l'Etat, comme la limite du droit de chacun, ce qui aboutit nécessairement et toujours à la réduction du droit de chacun à zéro. Non, j'entends cette liberté illimitée de chacun par la liberté de tous, la liberté, par la solidarité, la liberté dans l'égalité; la liberté triomphante (1) de la force brute et du principe d'autorité qui fut jamais que l'expression idéale de cette force, la liberté qui, après avoir renversé toutes les idoles célestes et terrestres, fondera

(1) Lisez « qui triomphe de » CN. de la R.

LES LETTRES

Ghetto à l'Est
par Marc DVORJETSKI

C'est pas un récit de bataille comme « Stalingrad », ce n'est pas non plus une description des camps nazis comme « Passage de la ligne » ou staliniens comme « La Condition Inhumaine » et pourtant cela procède de ces deux genres. « Ghetto à l'Est » est la tragédie du Ghetto de Vilna. Dès l'arrivée des Allemands, le processus d'extermination méthodique commence. D'abord, on marque la population juive avec la rouelle, puis on la parque dans le ghetto afin de mieux l'avoir à sa merci et la salir davantage en introduisant au milieu d'elle-même les venins de toute communauté qui vit entassée, sous le coup d'une condamnation à mort. Ensuite, on découpe des tranches de population que l'on fusille dans les environs de Vilna, en éliminant d'abord ceux qui ne travaillent pas, ceux qui ne possèdent pas ce « schéma » (certificat de travail) que l'auteur appelle justement « le droit de vivre ». Pour éviter la « fraude », on change constamment ce « droit de vivre » de couleur et c'est alors la lutte pour ce morceau de papier qui donne droit à la vie, en plus de celle pour le pain, qu'on échange quelquefois pour du cyanure. Mais à côté de tout cela, au sein même de cet enfer, les Juifs organisent les écoles, l'hôpital, le théâtre, dans une fraternité et un amour qui s'exerce, malgré tout, dans l'immediat, jusqu'au jour où chacun accepte l'idée de la résistance à cette mort absurde, choisissant la mort dans le combat. Cette révolte se fera au moment de la liquidation complète du ghetto et on assiste alors à un véritable combat qui se soldera par la mort, mais une mort d'un autre genre.

Pour les survivants, le passé est un poids trop lourd pour le traîner avec soi et ce livre est le moyen qu'a choisi Marc Dvorjetski pour essayer de libérer sa conscience qui lui demande : « Allons, parle : comment es-tu resté vivant quand des millions d'être humains sont morts ? »

Nos prix marqués entre parenthèses indiquent Port compris

CHANSONS - POÉSIES

R. Asso : Chansons sans musique, 150 fr. (180 fr.). — Traductions de A. Robin : Poèmes hongrois d'Ady, 50 fr. (65 fr.). — Poèmes russes de Boris Pas-espagnol : Le Romancero de la Libertad, 90 fr. (105 fr.). — A. Gorion : Cris de Révolte, 45 fr. (60 fr.). — Marcel Rioutord : Un Jour viendra, 135 fr. (150 fr.). — Jacques Prévert et André Verdet : Histoires, 300 fr. (330 fr.). — Christian Gali : L'Ain de loin, 200 fr. (240 fr.). — Léo Campion : A toutes fins utiles, 125 fr. (140 fr.). — Jehan Ricard : Les Soiloques du Pauvre, 345 fr. (400 fr.).

RELIGION ET CLERICALISME

Jean Jaures : L'Eglise et la Légitimité, 40 fr. (50 fr.). — J. Cottereau : Le Complot clérical, 40 fr. (50 fr.). — L'Eglise a-t-elle collaboré ? 40 fr. (50 fr.). — L'Eglise et Petain, 120 fr. (150 fr.). — La Cité des Dieux, 75 fr. (105 fr.). — S. Faure : Les Douze Preuves de l'Inexistence de Dieu, 15 fr. (25 fr.). — La Fausse Rédemption, 15 fr. (25 fr.). — L'Imposture religieuse, 230 fr. (260 fr.). — Les Crimes de Dieu, 20 fr. (30 fr.). — L'Eglise a menti, 50 fr. (80 fr.). — La Naissance et la Mort des Dieux, 50 fr. (80 fr.). — V. Hugo : Le Christ au Vatican, 15 fr. (20 fr.). — Hugo : Les vendeurs Jésus-Christ, 25 fr. (35 fr.). — Han Ryner : L'Eglise devant ses juges, 150 fr. (180 fr.). — Les Laideurs de la Religion, 30 fr. (40 fr.). — La Cruauté de

SERVICE DE LIBRAIRIE

L'Eglise, 30 fr. (40 fr.). — Mussolini : 90 fr.) ; La Vérité sur la « Vierge de l'Homme et la Divinité», 30 fr. (45 fr.). — A. Llorrot : Les Jésuites, 30 fr. (40 fr.). — L'Eglise contre les Travailleurs, 30 fr. (45 fr.). — L'Eglise et la Limitation des Naissances, 50 fr. (80 fr.). — Les Secrets des Jésuites, 30 fr. (45 fr.). — Lourdes, 30 fr. (40 fr.). — Les Crimes de l'Inquisition, 50 fr. (45 fr.). — L'Eglise et la Guerre, 100 fr. (130 fr.). — L'Eglise et l'Amour, 100 fr. (130 fr.). — La Bible Comique, 200 fr. (245 fr.). — La Vie Comique de Jésus, 200 fr. (245 fr.). — Histoire des Apparitions, 250 fr. (295 fr.). — La Vérité sur la Salette, 25 fr. (35 fr.). — Un Mois chez les Curés, 200 fr. (230 fr.). — Pour ou Contre la Franc-Maçonnerie, 50 fr. (65 fr.). — La Libre Pensée au Micro, 60 fr.

bus : Les Aventures d'un Auvergnat et d'un Parisien à Lourdes, 200 fr. (230 fr.). — D. Diderot : La Religieuse, 150 fr. (195 fr.). — P.-J. Proudhon : Le Christianisme et l'Eglise, 30 fr. (45 fr.). — Dieu c'est le Mal, 30 fr. (40 fr.). — Voltaire : Ecrasons l'Infaute, 125 fr. (155 fr.). — XX. : Les Livres secrets des Confesseurs, 400 fr. (445 fr.). — M. Boll : Pourquoi y a-t-il encore des croisants, 15 fr. (25 fr.). — Deur Spehl : La Création, 60 fr. (90 fr.). — Lourdes et la suggestion, 60 fr. (90 fr.). — Abbé Turmel : La Bible expliquée, 125 fr. (155 fr.). — Le Suaire de Turin, 60 fr. (90 fr.). — Les Religions, 125 fr. (155 fr.). — J. Marestan : L'Impudicité religieuse, 100 fr. (130 fr.). — Abbé J. Clarac : La Faillite des Religions, 150 fr. (180 fr.). — Le mariage des prêtres, 160 fr. (190 fr.). — Cetremoy : Religion et Sexualisme, 125 fr. (155 fr.). — Chamilly : Lettres d'Amour d'une Religieuse, 100 fr. (130 fr.). — J. Bossu :

Histoire des Borghia, 100 fr. (130 fr.). — L'Eglise et la Sorcellerie, 45 fr. (75 fr.). — Le Christ légendaire n'a jamais existé, 10 fr. (20 fr.). — Petite histoire de la Libre Pensée en 1848, 25 fr. (35 fr.). — Fredonnet : La malversation du célibat chez les prêtres, 15 fr. (25 fr.). — Louis Hobey : Morale de l'Eglise ou Morale laïque, 15 fr. (25 fr.). — Louis Héritot : L'Etat ne doit pas subventionner l'école du mensonge, 40 fr. (55 fr.). — Lucien Lefoyer : Le Vrai Jésus, 60 fr. (75 fr.).

Cette semaine vous pouvez lire
LA CONDITION INHUMAINE
Cinq ans dans les camps de concentration soviétiques de Iales MARCOLINE
630 fr. Franco 675 fr.

DU ROLE UTILE et du remplacement de l'État

par Gaston LEVAL

On nous a souvent posé, on nous pose et on nous posera, encore longtemps la question suivante : par quoi remplaceriez-vous l'Etat?

Je suis un partisan convaincu de l'égalité économique et sociale, parce que je sais qu'en dehors de cette égalité, la liberté, la justice, la dignité humaine, la moralité et le bien-être des individus aussi bien que la prospérité des nations ne seront jamais rien qu'autant de mensonges. Mais, partisan quand même de la liberté, cette condition première de l'humanité, je pense que l'égalité doit s'établir dans le monde par l'organisation spontanée du travail et de la propriété collective des associations productrices et libérées organisées et fédérées dans les communes, et par la fédération tout aussi spontanée des communes, mais non par l'action suprême et tutélaire de l'Etat.

Mais quand j'ai appris à regarder au-delà des idées trop générales et des affirmations trop catégoriques, la réalité des faits sociaux, historiques et actuels, j'ai dû modifier quelque peu ma pensée. L'Etat n'accomplit pas que des fonctions nocives. Au cours de l'histoire il a aussi, sur une moindre échelle, joué un rôle utile. Entre la négation absolue de l'utilité de ses fonctions, ou de certaines de ses fonctions, et l'affirmation absolue de sa bienfaisance, il y a une

différence qui vaut d'être examinée. Le Service d'Etudes Économiques de la Société des Nations a publié, en 1932 une étude sur les dépenses principales des gouvernements centraux en matière de dépenses publiques et dépendaient des gouvernements provinciaux. Les chiffres alors publiés me semblent refléter la réalité et la proportionnalité de ce que l'Etat représente de bon et de mauvais quant à la partie quantitative de son effort. Je ne m'occupe pas de la partie qualitative dont l'analyse nous ferait aboutir à un complément de dévalorisation.

Voici comment, de 1913 à 1928, c'est-à-dire pendant un laps de temps suffisant pour qu'on en puisse tirer des conclusions certaines, se répartissaient le pourcentage des principales dépenses de nos gouvernements :

Pays	Année	Guerre	Dette publique	Prévoyance sociale	Charges de guerre
Belgique	1913	27 %	32 %	9 %	7 %
"	1925	14 %	29 %	6 %	7 %
"	1928	10 %	31 %	7 %	7 %
France	1914	42 %	19 %	9 %	5 %
"	1925	13 %	34 %	6 %	2 %
"	1928	16 %	26 %	6 %	2 %
Gde-Bretagne	1912-13	52 %	10 %	5 %	11 %
"	1925-26	19 %	48 %	1 %	8 %
"	1928-29	17 %	51 %	1 %	14 %
Italie	1913-14	33 %	24 %	5 %	1 %
"	1925-26	19 %	30 %	4 %	3 %
"	1928-29	23 %	26 %	4 %	11 %

De toutes ces dépenses, celles afférentes à la prévoyance sociale et à l'instruction publique peuvent être réellement classées comme utiles. Ajoutons dans la dette publique, la part qui se rapporte aux frais causés par l'établissement, le développement ou le maintien des services publics. Mais de toute façon, on peut affirmer qu'en moyenne les trois quarts des dépenses des Etats modernes étaient, avant la deuxième guerre mondiale, destinées à couvrir les dettes de l'Etat, les dettes de guerre et la préparation à la guerre future. « En général », écrivait Francesco Nitti (1), après avoir analysé les budgets officiels de France et d'Angleterre, les mêmes proportions entre les différentes dépenses se retrouvent dans les plus grands pays : de sorte qu'on finit par se demander si vraiment la politique intégrationale a réalisée les progrès dont nous nous vantons nous-mêmes. Dans presque tous les Etats d'Europe, 65, 70 et même 75 % des dépenses servent à couvrir les dépenses pour la constitution ou des dépenses militaires ; ce qui reste disponible pour bien d'autres, représentant une proportion passablement faible. »

Donc, de nos jours les trois quarts des activités de l'Etat sont destinées à des fins antisociales. Et encore faudrait-il séparer, dans ce qu'on dépense pour les travaux publics, pour l'industrie, etc., ce qui est destiné à préparer les guerres nouvelles ; puis il faut tenir compte que le pourcentage des dépenses utiles était auparavant beaucoup plus faible : c'est avec le progrès général de la société que l'Etat se voit obligé de réservé une partie croissante de ses dépenses pour des fins sociales utiles. Mais naturellement, il le fait en prélevant l'argent nécessaire qu'il emploie le plus souvent d'une façon désastreuse — sous forme d'impôts directs ou indirects, et il rend à la société beaucoup moins qu'il ne lui a coûté d'adoindre à eux et accepter intégralement leur programme.

Si nous prenons les statistiques isolées, sans faire de comparaison et sans chercher la valeur qu'elles ont en elles-mêmes, nous constatons qu'en 1938 l'Etat dépensait en France 1.467 millions.

Néanmoins, on ne peut nier la partie de dépenses utiles faite par l'Etat. Même si l'on pouvait, et s'il peut employer mieux l'argent qu'il nous prend, il n'en est pas moins, dans la plupart des pays, l'organisateur de l'instruction publique, élémentaire, secondaire et supérieure ; dans la plupart des pays c'est lui qui a fait construire et continuer de faire construire les routes et les canaux ; souvent il a financé, ou fait financer la construction des chemins de fer en garantissant aux capitalistes l'argent qu'ils investissaient (cas de l'Espagne, de l'Argentine, etc.) quand les peuples n'étaient pas encore assez développés, ni assez organisés pour entreprendre collectivement ces travaux.

Si nous prenons les statistiques isolées, sans faire de comparaison et sans chercher la valeur qu'elles ont en elles-mêmes, nous constatons qu'en 1938 l'Etat dépensait en France 1.467 millions.

Il est tout de même reconfortant d'assister au débarquement tel qu'il se constitue rue Champollion. Les occupants, les vieux occupants, et les civilisateurs U.S.A. sont égratignés joyeusement et avec entrain et malgré mes réserves, je suis heureux que Vian ait commencé à casser les vitres.

Une bonne partie de la réussite est due à la mise en scène et à la qualité de l'interprétation. André Raybaz a droit à toute la reconnaissance de l'auteur. Il a autour de lui des artistes étonnantes, mais je ne puis les citer tous. Je ne peux cependant passer sous silence Mimes Catherine Thot, Nicole Jones, Zanie Campan et l'inénarrable Yette Lucas.

La soirée se termine par un curieux acte, plein de qualités, d'Andiberti. « Sa Peau » devra s'inscrire tout ou tard au répertoire du Grand Guignol. Le sujet très original permet à Reybaz de faire une étonnante composition de vieille vedette tenant le milieu entre notre Cécile nationale et la folie de Chaillot.

AGRY.

On a eu l'idée de remplacer la tyrannie d'un seul par la tyrannie anonyme de plusieurs. Le bénéfice n'en est pas évident. Contre le simple citoyen sans autre appui que son droit à la vie, les gouvernements de toute dénomination, des plus modérés aux plus révolutionnaires, ont toujours fini par conclure un accord profitable : nous en avons présentement un tel exemple sous les yeux.

G. CLEMENCEAU.

ETUDES ANARCHISTES

Note no 6 accuse un certain retard. Nous nous excusons auprès de nos lecteurs. Nous pensons pouvoir en faire l'expédition sous quelques jours.

Sommaire du numéro 6

- Révision ? Editorial.
- Leaders et Auto-organisation. — Fontaine.
- Syndicalisme vivant. — Parane.
- La technique de la Distribution socialiste. — Leval.
- Abonnements. — France : 5 numéros : 175 francs ; 10 numéros : 350 francs.
Etranger : 5 numéros : 200 francs ; 10 numéros : 400 francs.
Le numéro : 40 francs.
- Versements : C.C.P. 7418-03 Paris, Vincennes, 170, rue du Temple, Paris (3). L'adresse de Vincennes n'est valable que pour les versements. Toute la correspondance doit être adressée à R. JOULIN, 145, quai de Valmy, Paris

bus : Les Aventures d'un Auvergnat et d'un Parisien à Lourdes, 200 fr. (230 fr.). — D. Diderot : La Religieuse, 150 fr. (195 fr.). — P.-J. Proudhon : Le Christianisme et l'Eglise, 30 fr. (40 fr.). — Voltaire : Ecrasons l'Infaute, 125 fr. (155 fr.). — XX. : Les Livres secrets des Confesseurs, 400 fr. (445 fr.). — M. Boll : Pourquoi y a-t-il encore des croisants, 15 fr. (25 fr.). — Deur Spehl : La Création, 60 fr. (90 fr.). — Lourdes et la suggestion, 60 fr. (90 fr.). — Abbé Turmel : La Bible expliquée, 125 fr. (155 fr.). — Le Suaire de Turin, 60 fr. (90 fr.). — Les Religions, 125 fr. (155 fr.). — J. Marestan : L'Impuissance du célibat chez les prêtres, 15 fr. (25 fr.). — Louis Hobey : Morale de l'Eglise ou Morale laïque, 15 fr. (25 fr.). — Louis Héritot : L'Etat ne doit pas subventionner l'école du mensonge, 40

Brins de muguet

1^{er} MAI DE CAPITULATION

POUR que ce 1^{er} Mai 1950 soit moins triste que ne le font les organisations ouvrières, le Gouvernement laisse tomber trois sous dans l'escarcelle du sans-travail. L'allocution-chômage passe à 210 francs. A chacun son brin de muguet. Ces 210 francs sont un avertissement : on prévoit, dans les sphères dirigeantes, une augmentation sensible du « volant » de chômage dans les mois qui viennent. On force donc l'allocation, préventivement, afin de crever dans l'œuf quelques possibles « désordres ». Paternalisme, condescendance, et prudence. Ce faisant, on peut arguer, au surplus, que cette augmentation évite le marasme du petit commerce, dans une certaine mesure.

Et, pendant ce temps, la C.G.T. organise la mascarade de la Bastille à la Nation, musique en tête. La C.F.T.C. invite ses adhérents, dans les transports parisiens, à faire grève. Ainsi que F.O. La C.G.T., elle, travaille... pour qu'il y ait du monde au défilé ! La F.N.S.A. (Autonomes) reste muette. Tirs de l'échelle : c'est la pagaille la plus complète.

Triste 1^{er} Mai, pauvre conscience ouvrière, petits responsables.

Le réconfort nous vient des usines Michelin, où les ouvriers refusent de capituler, après deux mois de grève. Splendide exemple de fermeté dans la lutte, menée, il faut le reconnaître, par la C.G.T.... et la C.F.T.C. Mais que fait-on pour les soutenir ? Le prolétariat solidaire fait... des collectes. Cette bataille acharnée ne trouve d'autre écho, parmi la classe ouvrière, que quelques billets de mille.

Qu'est-ce qu'on attend pour venir à leur secours par une grève générale ? Qu'est-ce qu'on attend pour obtenir du même coup les 40 heures ?

Ah ! vous, les pontifes de gauche, d'extrême gauche, du centre et du demi-centre du syndicalisme, la fermez avec vos discours de 1^{er} Mai, vos paraboles stériles autour d'un cheveu coupé en quatre. Mettez-vous d'accord une bonne fois et fichez-nous la paix.

Ce n'est pas du vent qu'il nous faut.

DES ACTES.

Fernand ROBERT.

Réponse à un évêque

PRÈS l'analyse du tract « A propos des grèves », il ressort que le porte-parole de l'Eglise n'apporte rien de nouveau, ni à l'économie ni au social, et que l'auteur s'est attaché surtout à faire ressortir la présence de l'Eglise en faisant appel à la compréhension et à la solidarité des Chrétiens.

Pour nous, la question des hommes de bonne volonté ne peut être tranchée dans un monde basé économiquement, socialement, sur le profit et l'égoïsme, pour nous il n'est pas question de changer de régime afin de remplacer une équipe d'escrocs politiques par une autre équipe d'escrocs politiques, car certains gros bourgeois catholiques sont assez bornés pour ne pas comprendre que la « démocratie » et le « syndicalisme » chrétiens constituent à l'heure actuelle le dernier et le plus solide rempart de leurs priviléges et de leurs coffres-forts ! Ils n'ont pas entendu l'avertissement, pourtant limpide, du célèbre (et jésuite) Albert de Mun : « Si, confiantes dans le Christianisme plus que dans la force, les « classes dirigeantes » avaient résolument pris la tête de réforme sociale désormais inévitables, et courageusement donné aux justes revendications du peuple une nécessaire revendication, elles auraient pu garder leur autorité, ayant rempli leurs fonctions. Elles ne l'ont pas fait, et c'est pourquoi elles vont périr, non de leur faiblesse, mais de leur goûts ».

Ainsi l'on ne peut être étonné aujourd'hui de voir se faire l'unité syndicale entre fonctionnaires syndicats de la C.G.T. et ceux de la très chrétienne C.F.T.C. sur des revendications immédiates et momentanées, pour se séparer demain sur la forme de gestion économique et sociale, ainsi que sur la question brûlante de la paix et de la guerre, chacune se réclamant d'une paix et d'une guerre justes, l'une de celles du socialisme, l'autre de la défense d'un monde chrétien, chacune prétendant défendre la liberté humaine, alors que toutes deux exploitent d'une façon différente, la crudité humaine.

Sous la formule « Il faut que les travailleurs prennent leur place réelle dans l'organisation économique », vous avez, Monsieur l'Évêque, effleuré le problème de la gestion économique, et en la circonstance, l'association « capital-travailler »

Un groupe de syndicalistes libertaires.

CHEZ LES FONCTIONNAIRES

Hiérarchie dégressive

Dans la tribune libre de la Nouvelle Tribune des fonctionnaires (F.O.), nous avons remarqué un intéressant article : A chaque salaire ses besoins, de S. Chevet. En voici les traits les plus caractéristiques, dont l'idée directrice est la « hiérarchisation dégressive » des augmentations de salaire, dont le but évident, de réduire l'écart entre les pouvoirs d'achat des différentes classes de producteurs :

« Certes, notre mouvement syndical est partisan de la défense des avantages acquis et le maintien des indices — la conservation des salaires propres à chaque catégorie — rente dans ses attributions.

Mais il est aussi vrai que la solidarité envers nos camarades les plus défavorisés est un des devoirs les plus constants de notre organisation. D'ailleurs, les indices de salaires partant aujourd'hui d'un minimum vital bien défini, on comprend aisément que l'établissement de ce minimum, au taux le plus élevé possible, doit être la première et la plus constante de nos revendications, celle qui déterminera les autres, celle qui servira de marchepied à toutes les autres.

Or, le budget mis à notre disposition est si restreint qu'il apparaît actuellement impossible de satisfaire à la loi aux exigences du principe hiérarchique et au relèvement substantiel du traitement de nos camarades des petites catégories. Si l'augmentation sollicitée par nous est fixée à l'indice 5 %, les plus modestes fonctionnaires gagnant par exemple 15.000 francs par mois, obtiendront une augmentation de 750 francs, ce qui leur laissera un traitement dérisoire, alors qu'un fonctionnaire touchant 40.000 francs par mois — traitement qui lui permet de vivre tout de même — se verrait attribuer 2.000 francs.

Et pourtant, les besoins des premiers sont plus pressants que ceux des seconds, qui, sans avoir des revenus de « magnats », peuvent plus facilement attendre des jours meilleurs.

La justice, la solidarité, l'intérêt bien compris de tous, car les assujettis, qui sont nombreux, appuieront d'autant plus l'action de leurs camarades titulaires que ceux-ci auront su prendre en considération leur situation actuelle, doit inviter notre syndicat à réclamer pour tous une prime unique non hiérarchisée.

Et à ceux qui ont encore le respect des valeurs graduelles, nous proposerons alors une augmentation dont la hiérarchisation sera dégressive, ce

LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FEDERATION ANARCHISTE

L'usine aux ouvriers :: La terre aux paysans

A L'AVANT-GARDE DE LA RÉVOLUTION

La grève gestionnaire

V. - Vers la coordination

Il ne s'agit pas de détruire les choses mais de changer le sens de leur rotation.

par JOYEUX

ORSQUE nous définissons l'action concrète, réaliste, moderne, que nous proposons pour supprimer aux méthodes désuètes, à l'aide de cette formule, paradoxe d'apparence, : « la grève gestionnaire », nous associons les deux formes d'action qui contiennent en elles seules toutes les possibilités de la classe ouvrière : la grève arme de combat, la gestion, action constructive qui doit être le fruit de ce combat, ne les dissoient plus, nous les accolons, pas simplement à travers une formule mais dans l'action.

La grève gestionnaire, c'est l'arrêt de travail accompli pour le patron, c'est donc la grève, mais c'est la reprise immédiate de ce travail pour le compte et sous la direction des travailleurs eux-mêmes, c'est donc la gestion. La grève gestionnaire, c'est l'élimination d'un ou deux des bénéficiaires de la production d'une entreprise en faveur du troisième : les ouvriers.

Nous avons vu, dans de précédents articles, la faiblesse des modes de gestion autre que celle que nous proposons. Nous avons vu également qu'aucune impossibilité majeure n'empêche une transformation de l'organisation de l'économie. Aujourd'hui, notre « slogan » a fait son trou dans le monde : « la grève a fait son trou dans le monde ».

3° Dans certaines administrations, dont les transports, une grève gestionnaire partielle axée sur la gratuité du service aurait vite fait de faire plier les reins à l'Etat patron (1). Enfin, dans un grand service comme les mines, moins astreint qu'une industrie de transformation aux nécessités multiples de l'appropriation et artère principale de la fabrication nationale, un essai pourrait être fructueux.

Mais il est bien entendu qu'il ne s'agit là que de l'un des aspects de la grève gestionnaire qui est l'objectif principal de cette étude, je crois que, dans certains cas, je ne dis pas dans tous les cas, la grève gestionnaire à l'échelle de l'entreprise et pour l'obtention de revendications « mineures » peut avoir une efficacité supérieure à la grève ordinaire.

1° Dans une industrie de fabrication dont les stocks de marchandises fabriquées, ou ceux de matières servant à cette fabrication (alimentation, bâtiment, etc...) représentent une part importante de la valeur totale de l'entreprise. Dans ce cas, une grève gestionnaire limitée à cette seule entreprise si elle passe obligatoirement après l'épuisement du stock, représente pour le patron une telle perte de capital que l'augmentation des salaires qui ne joue que sur le profit, lui paraîtra bien préférable. On comprend que la conclusion d'une telle grève serait pour le patron une victoire à la Pyrrhus et que quelques expériences de ce genre risquent de le conduire à la soupe populaire.

2° En cas de lock-out.

Personne n'ignore que les grèves sont réprimées au nom « de l'intérêt national » toujours mis en avant par les pouvoirs publics pour justifier la répression. Mais lorsque c'est le patron qui ferme son entreprise, ce fameux intérêt national est tout autant mis en péril que lorsque ce sont les travailleurs qui occupent les usines. Et dans ces cas-là, si les ouvriers s'appuyaient sur le profit que toutes les opérations doivent rapporter aux capitalistes ou à l'Etat, est dirigé par des exécutifs nommés chefs, et commandant ces opérations suivant leurs intérêts et ceux de leurs patrons. L'autre basé sur l'intérêt général dirigé et contrôlé par l'organisation syndicale correspondante à chacune des opérations de premier.

C'est à l'Union départementale du Nord, remplaçant les Chambres de commerce ou tous autres services d'Etat, que reviendra la répartition du charbon extrait.

C'est le syndicat des mineurs remplaçant le patron ou l'Etat à qui reviendra l'organisation de cette extraction.

C'est la Fédération des Cheminots remplaçant la S.N.C.F. et à son syndicat remplaçant le réseau P.L.M., qui reviendra la responsabilité du transport.

C'est l'Union départementale des Bouches-du-Rhône et l'Union locale de Marseille remplaçant les organismes actuels, qui réceptionnera, puis distribuera le charbon arrivé du Nord à chaque syndicat corporatif et celui des teinturiers fera tout naturellement parvenir à l'artisan dont nous parlons plus haut, le charbon nécessaire à son repasage.

2° Ce charbon, il aura suivi le même chemin pendant la grève gestionnaire qu'en économie capitaliste. Les manipulations auront été les mêmes. L'organisme syndical qui s'en sera chargé aura la même structure que celui existant aujourd'hui. La seule différence technique véritable sera qu'au lieu de contrôler, à tous les échelons, dans tous les détails, l'organisation patronal ou étatique, il le remplacera. De syndicat revendicatif, il sera devenu gestionnaire.

Prétendre que « technique » cela soit impossible, c'est prétendre qu'aujourd'hui cette coordination capitaliste n'existe pas, ce qui serait absurde !

Et on peut ajouter à cela que les in-

nombrables coopératives, quel que soit leur caractère actuel, sont susceptibles d'être pareillement transformées, non dans leur structure, mais dans leur esprit, de manière à écouler les marchandises produites. On s'aperçoit que le problème de la coordination ne paraît insoluble qu'à ceux qui se figurent que la gestion ouvrière fait table rase de toutes les constructions techniques de l'économie capitaliste, de tout ce que les hommes ont inventé pour faciliter les échanges !

Mais non, la grève gestionnaire, ce n'est pas la destruction des choses ! C'est la destruction de l'esprit rétrograde qui anime ces choses ! C'est le remplacement de l'esprit de profit particulier qui préside à la coordination pour le remplacer par l'esprit collectif. C'est le remplacement des décisions d'un seul par celle de tous les participants aux diverses phases des manipulations successives.

* * *

Nous avons vu que la gestion ouvrière était une obligation de l'amplification économique. Nous avons vu que les déficiences techniques pouvaient être comblées. Nous venons de voir que l'organisme de coordination existait et qu'il accomplissait dans le « vide », à « blanc », ce que nous lui demanderons de faire en cas de grève gestionnaire.

Il reste naturellement deux problèmes à examiner.

D'abord, les hommes voudront-il changer leur rapport avec l'économie ? Et s'ils le veulent, le pourront-ils ? L'appareil de répression interviendra-t-il ?

C'est ce que nous dirons dans le dernier article d'une série qui n'a pas eu pour ambition de clore un problème qui, au contraire, demande à être étudié à fond, qui n'a pas eu comme condition d'avoir aujourd'hui la seule différence technique véritable sera qu'au lieu de contrôler, à tous les échelons, dans tous les détails, l'organisation patronal ou étatique, il le remplacera. De syndicat revendicatif, il sera devenu gestionnaire.

Prétendre que « technique » cela soit impossible, c'est prétendre qu'aujourd'hui cette coordination capitaliste n'existe pas, ce qui serait absurde !

Et on peut ajouter à cela que les in-

A LA S.N.C.F.

STALINIENS, R.P.F. & Cie bonnet blanc, blanc bonnet

OUR avoir droit à la retraite

P l'agent de la Société Nationale des Chemins de fer français doit avoir 55 ans d'âge et compter 25 années d'affiliation à la Caisse des Retraites, c'est-à-dire 25 ans de service y compris la durée des services militaires obligatoires qui sont incorporés dans ce temps. En cas de décès de l'agent la retraite est reversible sur la veuve.

En Russie Soviétique les cheminots prennent leur retraite à 60 ans, avec vingt-cinq années de service et la reversibilité de la retraite sur la tête de la veuve n'existe pas.

C'est en partant de cet exemple et pour mettre les cheminots français au pas sur le régime stalinien que les députés communistes ex-cheminot Midol, Dupuy et Mocquet ont demandé dernièrement que l'âge de la retraite des cheminots français soit repoussé à 60 ans.

Midol, Dupuy et Mocquet, députés communistes staliniens et anciens cheminots ont déposé sous le n° 8926 un projet de loi ainsi libellé :

ARTICLE UNIQUE : La loi du 21 juillet 1909 sur les conditions de retraite des agents des chemins de fer est modifiée ainsi qu'il suit :

« Il est inséré entre le premier et le deuxième paragraphe de l'article 10 les dispositions suivantes : « Lorsque des modifications générales seront apportées aux salaires et traitements des agents et ouvriers de la S.N.C.F., les taux de pensions des agents retraités seront également modifiés dans les mêmes conditions.

« Les règlements des retraites devront prévoir ces modifications. Ils devront contenir toutes les dispositions qui sont contenues dans la loi du 20 septembre 1948 et dans le décret qui en assure l'application. »

La loi du 20 septembre 1948 fixe les conditions de départ en retraite

tous les camarades sympathisants à bien vouloir se joindre à nous en vue d'inscrire l'action syndicale. S'adresser à R. Spelman, Département 2610, Rectif.

C. N. T.

FORD-POISSY. — Nous demandons à tous les camarades sympathisants à bien vouloir se joindre à nous en vue d'inscrire l'action syndicale. S'adresser à R. Spelman, Département 2610, Rectif.

EDUCATION NATIONALE

Nous avions annoncé la semaine passée, en fin de l'article de notre camarade Charles, que nous donnerions des précisions sur les responsabilités des partis à propos des réductions de crédit de l'Education Nationale.

L'abondance des matières nous contraint de reporter notre article.

N.D.R.

La Gérante : P. LAVIN.

Impr. Centr. du Croissant 19, r. du Croissant, Paris-2

Après avoir lu ce journal FAITES-LE CIRCULER !

Merci

Notre article sur le « Patois à l'école » nous a valu un courrier substantiel où les jugements les plus divers s'opposent.

Il ne nous est pas possible de donner à ce problème intéressant toute la place que nous désirions. Toutefois, et pour rassurer ceux de nos correspondants qui s'élèvent contre le « centralisme linguistique », nous voulons préciser que nous nous sommes élevés contre le patois, français déformé, et non contre des langues qui, comme la basque, le provençal, etc., ont été le support d'œuvres folkloriques de valeur.

Toutefois, et pour ces dernières, nous pensons que leur conservation relève plus des Académies provinciales que de l'enseignement primaire, et si telles les vieilles pierres qui jalonnent le pays, elles doivent être conservées précisément, pas plus que celles-ci elles ne peuvent servir à la construction d'un édifice moderne.

N.D.R.

Et pourtant, les besoins des premiers sont plus pressants que ceux des seconds, qui, sans avoir des revenus de « magnats », peuvent plus facilement attendre des jours meilleurs.

La justice, la solidarité, l'intérêt bien compris de tous, car les assujettis, qui sont nombreux, appuieront d'autant plus l'action de leurs camarades titulaires que ceux-ci auront su prendre en considération leur situation actuelle, doit inviter notre syndicat à réclamer pour tous une prime unique non hiérarchisée.

Et à ceux qui ont encore le respect des valeurs graduelles, nous proposerons alors une augmentation dont la hiérarchisation sera dégressive, ce

GANDILLET,
syndiqué à la C.G.T.

(1) A ce sujet je tiens à signaler l'excellente brochure de notre camarade Fernand Robert, sur la gestion ouvrière à la S.N.C.F.